

PORT INFOS

ÉDITO



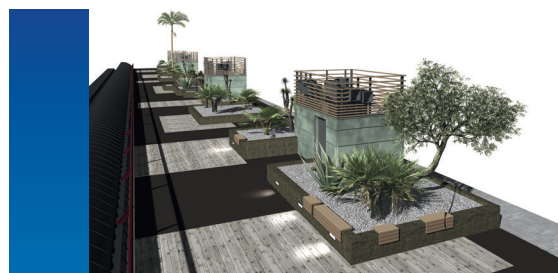
Ce projet d'envergure, certains l'attendaient, d'autres le redoutaient. Aujourd'hui, son caractère inéluctable s'est imposé à chacun et nous l'attendons tous. Le nouveau port de Saint-Laurent-du-Var, récemment inscrit en zone touristique internationale (ZTI), s'embellit pour redevenir un lieu de vie, moderne, familial, convivial et enfin pérenne. C'est pourquoi le Yacht Club International est heureux d'annoncer

que le projet de réhabilitation des commerces du quai La Pérouse est désormais concret et le calendrier défini (voir ci-dessous). Nous remercions vivement les partenaires du projet — la Métropole Nice Côte d'Azur, la mairie de Saint-Laurent-du-Var et la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur —, sans qui tout cela n'aurait pas été possible. Dessinée par l'architecte Piercarlo Dondona (cabinet pcd, A), la nouvelle configuration des commerces a pris en compte les besoins des commerçants et les contraintes techniques imposées. Les sociétés italiennes Bodino et Due, retenues pour leur expertise et leurs références internationales, seront en charge des travaux, financés par le Yacht Club International. Je vous rappelle que le môle ouest restera ouvert durant toute la durée du chantier. Et comme vous pouvez le constater, le Yacht Club International est accompagné par une agence-conseil, Dpi design, pour assurer le volet communication. Vous trouverez dans cette lettre d'information nombre de réponses à vos questions. Si toutefois vous aviez d'autres interrogations, vous pouvez désormais contacter la capitainerie via une boîte mail dédiée au projet : portsaintlaurent2017@gmail.com.

Bon courage à chacun, bonne fin de saison et bonne lecture.

Bernard Leporati

Directeur général du Yacht Club International



La promenade supérieure, qui repose sur une structure métallique, est végétalisée et recouverte d'un bois exotique très résistant. Elle comprend une partie surélevée au Sud qui permet de cacher les climatisations et les extracteurs.



De nouvelles cellules toutes dessinées sur le même modèle : plus spacieuses (39 m² par cellule), plus lumineuses (puits de lumière grâce aux éléments surmontant les climatisations), avec de grandes baies vitrées et une terrasse ombragée par une pergola.

« Ce projet moderne fait la liaison entre une promenade supérieure végétalisée et urbaine, et une promenade inférieure, conviviale, rassurante et élégante. Mais il est aussi rationnel, car chaque solution a été réfléchie pour satisfaire aux exigences de chacun et respecter les contraintes imposées par le PLU. »

Piercarlo Dondona, architecte

CALENDRIER DES TRAVAUX



CHIFFRES CLÉS

5,9 MILLIONS D'EUROS
COÛT DES TRAVAUX

6 MOIS DE FERMETURE

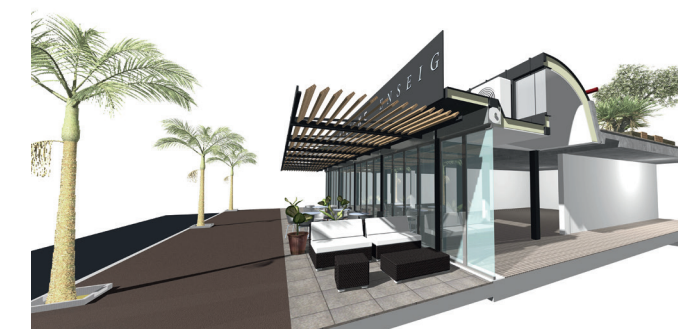
60 À 75
PERSONNES MOBILISÉES
SUR LE CHANTIER



LE PLAN DU PORT

LÉGENDE

-  COMMERCES OUVERTS PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX
-  CAPITAINERIE
-  BASE VIE CHANTIER
-  ACCÈS PIÉTONS
-  STATIONNEMENTS
-  PARKING
-  ZONE DE CHANTIER
-  OFFICE DE TOURISME



QUESTIONS PRATIQUES

Quels sont les aménagements à prévoir à la remise des clés des cellules commerciales ?

« Les cellules seront livrées hors d'eau hors d'air avec fluides en attente. Concrètement, tous les travaux de second œuvre seront à réaliser : peinture, plomberie, cloisons séparatives à l'intérieur du lot, revêtement mural et au sol, électricité, climatisation et installation du moteur d'extraction. »

Quelles sont les prescriptions de l'architecte pour les travaux d'aménagement intérieur ?

« Les aménagements intérieurs ne sont soumis à aucune contrainte, excepté celles de ne pas interférer avec l'esthétique extérieure de la façade et de respecter les normes en vigueur. »

Où se procurer les plans et cotes des cellules ?

« Les plans cotés des cellules ont été envoyés par mail aux commerçants. »

Pour les récupérer si vous les avez égarés, vous pouvez vous rapprocher de la capitainerie ou en faire la demande sur : portsaintlaurent2017@gmail.com »

Quels sont les accès qui restent ouverts aux voitures et aux piétons ?

« Tous les accès piétons et voitures restent ouverts. La circulation est maintenue sur le quai La Pérouse. Après les travaux, la circulation et le stationnement seront rétablis à l'identique. »

Quels sont les emplacements de stationnement disponibles au cours des travaux et les conditions tarifaires ?

« Le parking devant le môle ouest et les places de stationnement côté port seront accessibles. Seuls les stationnements en long devant les restaurants et sur la promenade supérieure seront condamnés. »

Quels sont les tarifs au m² des nouvelles cellules commerciales ?

« Les nouveaux tarifs comprennent une partie fixe (266,52 € le m² charges comprises sur la base d'une cellule de 39 m² avec 9 m² de terrasse extérieure) et une part variable égale à 0,5 % du CA. »

À qui faut-il s'adresser pour acquérir ou vendre une cellule ?

« Contactez la capitainerie au 04 93 07 12 70. »

Est-ce qu'un commerçant pourra rouvrir son commerce avant la date officielle de réouverture si ses travaux sont terminés ?

« Après la livraison des travaux dont le YCI assure la maîtrise d'ouvrage (prévisionnel 12 mars 2017 sous réserve de retard intempéries), les commerçants pourront rouvrir au fur et à mesure de l'achèvement de leur aménagement intérieur. »

RÉGLEMENTATION ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ INCENDIE

POUR ÊTRE EN CONFORMITÉ
CONTACTEZ OLIVIER SAISON,
CABINET QUALICONSULT

8, AV. FÉLIX-FAURE
LE FÉLIX-FAURE CENTER
06000 NICE

TÉL. : 04 92 47 64 00
NICE.QC@QUALICONSULT.FR

ACCOMPAGNEMENT DES COMMERÇANTS

Le 19 juillet dernier, une journée portes ouvertes était organisée pour permettre aux commerçants de rencontrer les organismes sensibilisés par la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur pour proposer des aides. Cette rencontre a remporté un franc succès grâce à la mobilisation des partenaires économiques et à la venue en nombre des commerçants.

Si vous n'y étiez pas, voici les aides gratuites mises à votre disposition pour vous accompagner :

- Diagnostic économique et financier de votre établissement
- Diagnostic RH
- Formations certifiantes et prises en charge par votre OPCA
- Dossier unique (échelonnement des dettes sociales et fiscales)
- Formulaire de demande d'Activité partielle
- Déclenchement du fonds social pour étudier une exonération des contributions pour les dirigeants non-salariés



POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

NATHALIE POMAREDE, CHEF DE PROJET CCI NCA
TÉL. : 04 93 13 20 38 - MOBILE : 06 35 17 41 11
nathalie.pomarede@cote-azur.cci.fr

MAIRIE DE SAINT-LAURENT-DU-VAR
SERVICE ADEEL (ANIMATION, DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET EMPLOI LAURENTIN)
188 AVENUE EUGÈNE DONADÉI
ERIC LONGIN, CHEF DE PROJET
TÉL. : 04 92 12 20 30
eric.longin@saintlaurentduvar.fr

PORT 17, L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DU PORT

« Les commerçants de l'association Port 17 se mobilisent pour accompagner le projet de réhabilitation du port, aux côtés du Yacht Club International et des partenaires du projet.

[Rejoignez-nous pour participer activement à la vie de notre quartier ! »](#)

JEAN-FRANÇOIS VIALE, PRÉSIDENT DE PORT 17
TÉL. : 06 18 15 36 28

MERCI !

**MERCI AUX PARTENAIRES
DU PROJET, À SES ACTEURS,
AUX COMMERÇANTS POUR
LEUR IMPLICATION ET LEUR
ENTHOUSIASME !**

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR - MAIRIE DE
SAINT-LAURENT-DU-VAR - CCI NCA - CABINET
D'ARCHITECTURE PCD, A - ENTREPRISES
BODINO ET DUE - NOS PARTENAIRES
BANCAIRES (BPCA, BNP, BPI) ET BIEN SÛR
TOUS LES COMMERÇANTS ET PLAISANCIERS
DU PORT.

CONTACTS

**POUR TOUTE QUESTION,
CONTACTEZ LE YACHT CLUB INTERNATIONAL
PAR TÉLÉPHONE AU 04 93 07 12 70
OU VIA LA BOÎTE MAIL DÉDIÉE AU PROJET :**
portsaintlaurent2017@gmail.com

AGENCE DPI DESIGN
CÉDRIC RICHIER
04 93 34 18 68 - 06 23 69 24 78
cedric@dpi-design.fr